

Stuntmen Toronto Production

FORMULAIRE DE RESERVATIONS

STAGES DE DEUX ROUES EN VOITURE
BAPTEMES DE DEUX ROUES VOITURE + DRIFT + DÉRAPAGES CONTRÔLÉS

PRESENTATION (DE LA PERSONNE EFFECTUANT LE STAGE)

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Email :@.....
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Métier :

PERSONNE AYANT RESERVE

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Email :@.....

PROFIL DU CANDIDAT (STAGES)

- Ne pas présenter de contre-indication à la pratique du sport automobile
- Avoir le permis B
- Plus de 18 ans
- Homme ou Femme

FORMULE CHOISIE

FORMULE PRO : PERFECTIONNEMENT DES TECHNIQUES (20 Jours sur 6 mois) --> NC

FORMULE BAPTEMES (à partir d'1m20) : BAPTEME DE DEUX ROUES EN VOITURE + DRIFT + DERAPAGES CONTROLES (durée env 10 min) --> 60 €

Pro Baptême option tranquillité (25€)

BON A OFFRIR

OUI

NON

Adresse de l'envoi du BON :
Date d'anniversaire :
Date limite d'envoi :
Date de rappel téléphonique :

PAIEMENTS

Le paiement s'effectue en totalité à la réservation à l'ordre de **Stuntmen Toronto Production** et à nous retourner par courrier à Stuntmen Toronto Production – Circuit d'Albi - 81990 Le Séquestre.
Montant total versé à la réservation : € TTC

CONDITIONS DE VENTE

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au dos.
Date /..... /..... Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

STUNTMEN TORONTO PRODUCTION
CIRCUIT D'ALBI - 81990 LE SEQUESTRE
TEL : 06 89 44 16 13
cascadeurs.toronto@hotmail.fr
www.cascadeurs-toronto.com

Les conditions générale de ventes

1- Conditions générales de vente

L'inscription à l'un de nos stages ou toute autre activité implique l'adhésion à nos conditions générales de vente. Les clauses suivantes annulent toutes les clauses de ventes imprimées ou manuscrites sur les correspondances du **CLIENT**. Le seul fait de passer commande implique l'acceptation expresse et sans réserve de chacune d'entre elles. Tout participant doit mesurer au minimum 1,30m.

2- Réservation/Inscription

Votre inscription ou réservation ne sera prise en compte qu'à réception de votre bulletin d'inscription rempli et signé, avec le paiement total TTC du stage ou baptême par chèque ou espèces. Toute inscription correspond à un achat ferme et ne peut être annulée. Toutefois cette inscription est transférable à une autre personne si vous nous en informez 15 jours avant la date de réalisation prévue de l'activité.

3 – Modifications - Annulations - Désistement

Dans les cas où **Stuntmen Toronto Production** serait amené à annuler une journée de stage / baptême ou en partie et pour quelques raisons que ce soit : conditions météorologiques défavorables, véhicule endommagé, conditions de sécurité du circuit non assurées ou cas de force majeure, **Stuntmen Toronto Production** pourra proposer d'autres dates de stage ou baptême en remplacement. Les éventuels frais de déplacement et d'hébergement entraînés par l'annulation ou le report ne seront en aucun cas pris en charge par **Stuntmen Toronto Production**.

Stuntmen Toronto Production doit être avertie de tout désistement du **CLIENT** 15 jours avant la prestation par courrier recommandé avec A/R.

Toute modification intervenant à moins de 15 jours de la date théorique du stage, il vous sera demandé par le prestataire de stage une participation aux frais de 20€. Aucune modification ne pourra être possible à moins de 5 jours ouvrables avant la prestation, le stage sera considéré comme effectué. (sauf cas fortuit et avec justificatif à l'appui.)

Toute absence au stage ou baptême non averti, le jour et à l'heure prévu fera alors considérer le stage ou baptême comme effectué.

Stuntmen Toronto Production ne pourrait être tenu pour responsable des éventuelles modifications ou annulations partielles et/ou totales de la prestation retenue par **LE CLIENT**.

Le **CLIENT** reconnaît avoir été informé de ces risques et renonce préalablement à toute action en énonciation de la présente convention ou en attribution de dommages-intérêts pour ces motifs.

Nous vous rappelons que les dispositions légales relatives à la vente à distance prévues dans le Code de la consommation prévoient que le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations de service d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée (article L 121-20-4 du code de la consommation).

4- Validité

Chaque commande est **valable UN AN**, au delà de ce délai la commande sera annulée et les sommes versées demeureront intégralement acquises à **Stuntmen Toronto Production**. Au bout de **3 propositions de date** et donc de non présentation, les stages ou baptêmes seront considérés comme exécutés et donc ne seront pas remboursés.

* Sauf si le client a souscrit et réglé l'option ' **TRANQUILITE** '. Cette option ' **TRANQUILITE** ' vous garantit :

- la tranquillité de reporter votre stage ou baptême sans justificatif (une seule fois) selon les dates disponibles.

- la tranquillité de reporter votre date de stage ou baptême (une seule fois) sur présentation d'un certificat médical jusqu'au jour de la convocation. Attention : Sans le certificat médical, aucun report de date ne pourra se faire. Et votre stage ou baptême sera considéré comme effectué.

Les bons cadeaux émis par **Stuntmen Toronto Production** sont non remboursables ; en revanche, ils sont échangeables et cessibles à un autre bénéficiaire dans la limite de leur validité et après en avoir informé **Stuntmen Toronto Production** au moins 15 jours avant la date de la prestation par lettre recommandée avec A/R. Nos offres et promotions s'entendent sous réserve de disponibilité, au moment du règlement effectif.

5 - Obligations des clients

Chaque **CLIENT** doit être en mesure de prouver sa capacité à conduire une automobile et remplir les conditions suivantes : être en bonne santé et posséder une acuité visuelle requise pour la conduite. N'être sous aucune influence d'aucun traitement médicamenteux, de drogue ou d'alcool, ne pas subir de traitement médical qui rendrait la pratique de la conduite automobile dangereuse. Le **CLIENT** doit respecter les consignes de sécurité dictées par l'organisateur ainsi que le règlement intérieur. Il devient responsable des véhicules et des installations mis à sa disposition dès que lui-même ou l'un de ses invités prend le volant : le transfert des commandes du véhicule implique le transfert des risques. En conséquence, et d'une manière générale :

- Il devra utiliser le matériel conformément aux indications des pilotes instructeurs et ne rien faire qui puisse le détériorer. En cas de conduite dangereuse, de faute de pilotage ou du non respect des règles de sécurité par le client, le pilote instructeur pourra à tout moment interrompre la prestation. La partie de la prestation non exécutée ne sera pas remboursable.

- Il devra prendre toutes dispositions utiles en vue de limiter les risques que lui ou l'un de ses invités pourraient occasionner. Il assumera les risques matériels lors des baptêmes et stages de pilotage.

- Alcoolémie : aucune tolérance ne sera acceptée. L'organisateur se réserve le droit de pratiquer des contrôles aléatoires à l'éthylotest. Dans le cas où le client ressortirait positif de ce contrôle, son stage sera alors considéré comme effectué et ne sera en aucun cas remboursé.

6 – Prix

Sauf prix indiqués sur nos formulaires de réservation s'entendent en TTC et restent valables au maximum 30 jours à compter de la date figurant sur ces derniers sauf stipulation spécifique contraire. En outre **Stuntmen Toronto Production** se réserve le droit de modifier ses prix en fonction des variations du prix d'achat des prestations extérieures, des taxes ou encore des variations des salaires des pilotes.

8 – Paiement

Les modalités de paiement s'effectuent par chèque ou espèces de 100% à l'envoi du formulaire de réservation.

9- Casse et Dégradations

Le **CLIENT** sera tenu pour responsable des dommages survenant aux véhicules s'il ne respecte pas les consignes de sécurité dictées par l'instructeur. Le **CLIENT** et ses invités restent responsables des dommages causés aux autres installations mises à leurs disposition. En cas de sinistre lié à une faute de pilotage du **CLIENT** ou de l'un de ses invités, la partie de la prestation non exécutée du fait de ce sinistre sera due par le **CLIENT**.

10– Responsabilité

Stuntmen Toronto Production ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'accidents corporels survenus lors des prestations. De la même façon, **Stuntmen Toronto Production** ne saurait être tenue pour responsable de toute conséquence physique (mal de dos, par exemple) survenant pendant ou après la prestation. Enfin, **Stuntmen Toronto Production** ne pourra en aucun cas, être tenue responsable de vols, disparitions, détériorations ou autres dommages de tout objet ou autre appartenant au **CLIENT** ou à l'un de ses invités, ni de la surveillance des enfants.

11- Assurances

L'assurance souscrite lors de la réservation ne couvre que les dégâts matériels survenus pendant l'opération. Pour tout autre dégât, physique ou ne rentrant pas dans le cadre de l'opération, chaque **CLIENT** devra invoquer sa propre responsabilité civile pour réparer les dommages.

12 - Compétence

En cas de contestation relative à l'exécution de la commande et toutes les conditions s'y rapportant, le Tribunal de Commerce dont dépend notre siège social sera seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs. En outre, quelle que soit la nationalité du client, seule la loi Française sera applicable.